

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CUCURON**

NOMBRE DE MEMBRES			
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Présents	Suffrages exprimés
19	19	15	16

Date de la convocation
10.01.2023

Séance du 16 janvier 2023

L'an deux mille vingt-trois,

Le 16 janvier,

À 19 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Philippe EGG, Maire**.

Présents :

- **Adjoints au Maire**
M. Jean-Yves RIOU, 1^{er} adjoint, Mme Anne-Marie DAUPHIN, 2^{ème} Adjointe ; M. Thierry BENOIT, 3^{ème} Adjoint, Mme Marjorie BERARD, 4^{ème} adjointe, M. Philippe ANGELETTI, 5^{ème} Adjoint.
- **Conseillers municipaux :**
M. Régis VALENTIN, Mme Geneviève MANENT, M. René LAURENT, Mme Claudie BLANC, Mme Claudie CHIRI, M. Alain GUEYDON, M. Régis AUDIBERT, Mme Marie-Jo SOTTO, Mme Anne-Cécile REUS.
- **Excusés :** Mme Sophie ARNAUD, Mme Aurélie MARTINEZ, M. Alain GARDON, M. Jérémy COULANGE.
- **Pouvoir :** Mme Aurélie MARTINEZ à Monsieur le Maire.
- **Secrétaires de séance :** Mme Anne-Marie DAUPHIN, Monsieur Régis VALENTIN.

Délibération n°02/2023

Objet : Modification promesse de vente à CETIC pour partie de parcelle

Monsieur le Maire rappelle que suivant acte en date du 19 octobre 2021, la commune de CUCURON a signé une promesse de vente au profit de la SARL CETIC pour une surface d'environ 10 654 m² pour un montant HT de 577 500 €, étant précisé que CETIC s'est engagé, à l'achèvement des travaux, à transférer à la commune les voiries et équipements communs moyennant l'euro symbolique.

Dans le cadre des aménagements et du projet de construction d'un bâtiment privé pour pharmacie, boucherie, office notarial et maison de santé, il y aurait lieu de soustraire partie de cette parcelle A 1090, à hauteur d'environ 25 m², de ladite promesse, cela sans modification du prix initialement fixé.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

Donne son accord, sur cette opération.

Autorise, le Maire à signer un avenant à la promesse initiale.

Décision adoptée à l'unanimité

Vote :

Pour : 16

Contre : 0

Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an susdits.

Fait à CUCURON, le 17.01.2023

***Le Maire,
Philippe EGG***



Régis VALENTIN, Conseiller municipal

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Régis VALENTIN", written over a horizontal line.

***Les secrétaire de séances,
Anne-Marie DAUPHIN, 2^{ème} Adjointe***

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Anne-Marie DAUPHIN", written over a horizontal line.

Publiée le :